



Commune de Plainpalais

Identification

Type d'entité : Collectivité

Forme(s) autorisée(s) du nom : Commune de Plainpalais

Description

Dates d'existence :

1800-1931

Histoire

La Commune de Plainpalais a officiellement été fondée en 1800, sous la domination française (loi du 28 pluviôse an VIII - 17 février 1800). L'étymologie du mot Plainpalais viendrait du latin *Plana palus*, la plaine marécageuse. Elle s'étend essentiellement sur l'espace compris entre le Rhône et l'Arve, sur une superficie de 431 hectares. A ses débuts, la commune de Plainpalais est résolument rurale, formée des hameaux de la Coulouvrenière, de Champel, de Florissant, de la Queue d'Arve, des Philosophes et du Mail. En 1810, la construction du nouveau pont de Carouge et le rétablissement de la rue de Carouge donne à cette partie de la commune le début d'un dynamisme commercial qui se confirmera les années suivantes. Le reste de la commune est occupé par les jardins maraîchers (cardons, artichauts, haricots, choux) cultivés par les "plantaporêts".

Durant la Restauration, l'aspect de Plainpalais change peu. Les chemins vicinaux entourés de verdure sont encore légion et on note la présence d'une seule route, celle de Carouge. La rue s'orne de petites maisons avec jardin, alors que le plateau de Champel voit se construire des demeures prestigieuses au milieu de vastes domaines. A l'autre extrémité de la commune, les artisans commencent à peupler la Coulouvrenière et annoncent le futur du quartier, résolument industriel : en 1842, une filature de soie s'y installe. Son activité sera très brève puisqu'elle ferme ses portes en 1846. La même année, débutent les travaux de construction de l'usine à gaz. La Coulouvrenière est également reliée au quartier de St-Gervais, par un pont sur le Rhône, dès 1836. Au niveau des établissements publics, en 1823, la Société économique (organisme chargé depuis 1798 d'administrer les biens de Genève au nom des citoyens) fait élever la première école communale de Plainpalais: deux classes accueillent entre 150 et 200 enfants. Divers établissements de charité s'installent

également, durant la Restauration, sur le territoire de la commune (établissement genevois pour orphelins et asile cantonal d'alinésés, entre autres). Au niveau des équipements publics de la commune, la période de la Restauration connaît quelques innovations: en 1822, la première fontaine publique de la Commune est inaugurée au Mail; entre 1821 et 1839, des quinquets à huile sont installés, qui éclairent plusieurs routes et chemins. Mais durant cette période, la population croît peu: 1.189 habitants au moment de l'entrée du canton au sein de la Confédération, 1.306 habitants en 1822, un peu plus de 3.000 à la veille de la Révolution radicale de 1846.

La Révolution radicale et la destruction des remparts de la Ville de Genève qui s'ensuit, mettent véritablement un terme à la destinée rurale de la commune de Plainpalais. Comme les autres communes suburbaines, Plainpalais devient une zone d'extension naturelle de la Ville de Genève. Mais, dans un premier temps, Plainpalais ne connaît pas de véritable explosion urbaine. Jusqu'en 1895, c'est en Ville de Genève que l'augmentation de population est la plus forte. Cela n'empêche pas la commune de Plainpalais de connaître certaines améliorations au niveau des équipements publics: en 1852, l'éclairage au gaz est installé à la rue de Carouge, alors que s'ouvre quatre ans plus tard, sur une initiative privée, l'abattoir de Plainpalais, qui ne sera en fonction que jusqu'en 1862. La rénovation des chemins communaux qui annonce l'ouverture des grands boulevards Carl-Vogt (1898-1900) et St-Georges (1906) et des quais longeant l'Arve (dès 1887), la valorisation de certains quartiers nécessitent de nouveaux fonds: au début des années 1860, la commune contracte son premier emprunt.

La dernière décennie du XIXe siècle et la Belle époque voient une accélération de la transformation de Plainpalais qui se trouve désormais au centre du maillage des tramways genevois: dès 1888 sont inaugurées les lignes en direction de Lancy et de Bernex, alors qu'en 1893 le Saconnex-Champel est mis en service. Les transports publics accélèrent la fixation de populations nouvelles dans la commune, attirées par le développement industriel du canton, au moment même où la Ville de Genève transforme de nombreux appartements en bureaux ou magasins. Durant les dernières années du siècle, la population de la commune de Plainpalais s'accroît d'un millier d'âmes par année, pour compter, au tournant du siècle, près de 20.000 habitants. Cette véritable explosion démographique ne va pas sans poser quelques problèmes. Au niveau des écoles notamment, les équipements font rapidement défaut: à la fin du siècle, la population scolaire de Plainpalais augmente d'une centaine d'enfants par année. On profite de la construction de la nouvelle mairie en 1885 pour doter le bâtiment d'un certain nombre de classes. En 1886-87, on construit l'école enfantine des Acacias et l'école de la Cluse; en 1893, l'école du Mail-Coulouvrenière; en 1903, les écoles enfantines et primaires de la Mairie-Gourgas et de Jonction-Jardins. Au niveau des équipements communautaires, la maison communale, rue de Carouge, est inaugurée en 1909.

La commune accueille également, sur son vaste territoire, un certain nombre d'établissements cantonaux ou de la Ville. Le transfert de l'hôpital cantonal du Bourg-de-Four à Champel, en juillet 1856, inaugure la "Cité hospitalière". Un pavillon d'isolement y est ajouté en 1885; quatre ailes supplémentaires sont ajoutés au bâtiment principal en 1890 et 1898. L'Institut pathologique est ouvert en 1893 et, la même année, une nouvelle maternité au sud de l'hôpital est inaugurée.

Au bord de l'Arve, dans le quartier du Mail, c'est l'Ecole de médecine qui s'installe en 1876, l'Ecole de chimie en 1878 et le Service d'hygiène et de bactériologie en 1913, alors que sur la rive gauche de la rivière, les casernes trouvent place dès 1875. Ensermée sur son territoire restreint, la Ville de Genève construit également son abattoir municipal à la Jonction, sur la Commune de Plainpalais, quartier où la halle des tramways prend également place. Cité industrielle et commerçante, Plainpalais se considère comme l'égal de la Ville de Genève. Au moment même où celle-ci rachète l'usine à gaz, Plainpalais construit la sienne, en service dès 1896. En 1893, Plainpalais participe également financièrement à la construction de l'usine hydroélectrique de Chèvre, propriété de la Ville de Genève, estimant que les capacités de ravitaillement électrique sont alors insuffisantes pour une cité de son importance.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, Plainpalais compte 37.000 habitants. Durant l'Entre-deux-guerres, la commune s'équipe d'installations supplémentaires: en 1917 elle construit, dans le quartier du Mail, un groupe scolaire comptant huit bâtiments qui abriteront, en 1929, 90 classes et plus de 2.300 élèves. Le montant de la construction s'élève à 1.500.000 francs. En 1922, la Commune se dote de son propre poste permanent de pompiers : la compagnie des sapeurs-pompiers de Plainpalais compte plus de 100 hommes. En 1926 est inauguré le Palais des Expositions, dans le quartier du Mail et en 1928, le stade du Bout-du-Monde. La Commune rêve également d'un grand port fluvial dans la région Acacias - Queue-d'Arve.

La question d'une fusion des communes suburbaines avec la Ville de Genève est soulevée, une première fois, par le Conseil municipal de Genève en 1901. L'idée ne fait cependant pas son chemin, rejetée catégoriquement par les communes suburbaines, dont les finances sont globalement plus saines que celles de la Ville. Mais la crise financière aiguë des années 1920 relance la question. Au bord de la banqueroute, le Canton doit régler de façon plus rationnelle les domaines d'activité sous sa responsabilité ou sous celle des communes. La fusion des communes suburbaines est définie comme un des moyens d'économie. En mai 1930, les Genevois acceptent, en votation populaire, la loi modifiant la Constitution de 1847 et qui prévoit notamment la fusion des communes des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex avec la Ville de Genève.

Dès juillet 1931, Plainpalais n'existe donc plus en tant que commune indépendante. Son territoire, ainsi que ceux des communes du Petit-Saconnex et des Eaux-Vives, est rattaché au territoire de la Commune de Genève.

Zones géographiques

Genève (Suisse)

Statut juridique

Commune

Fonctions et activités

En 1800, les fonctions de la Commune de Plainpalais sont relativement restreintes. Lors de sa première séance du 12 Brumaire An IX (8 novembre 1800), le Conseil municipal note que, hormis certaines tâches de police, la commune est chargée de l'entretien des chemins vicinaux. Elle doit en conséquence se renseigner sur l'état des chemins et évaluer les sommes nécessaires aux réfections. Les recettes sont obtenus grâce à la taxe de séjour, à l'impôt sur le bétail, à la redevance sur le sable et le gravier extraits de l'Arve, aux droits sur le vin et sur le blé ainsi qu'aux revenus tirés des foires qui se tiennent sur la Plaine.

A côté de ses tâches de voirie et surveillance, le développement démographique de la commune implique que de nouvelles fonctions lui soient assignées. En 1823, l'ouverture de la première école donne à la commune une fonction qui ne cessera de s'étendre les années suivantes, celle de l'éducation et de la culture : au début des années 1920, la commune emploie ainsi 110 enseignants, alors que la bibliothèque municipale ne cesse de s'accroître. Nouvelles tâches supposent recettes nouvelles: à côté de la Taxe pour l'exercice d'industrie (Taxe municipale dès 1882, puis Taxe professionnelle dès 1918) et des centimes additionnels, la commune peut compter, dès la fin du XIXe siècle sur une partie des bénéfices des Services industriels que la Ville de Genève lui verse, ainsi que sur les bénéfices de sa propre usine à gaz dès 1904.

Textes de référence

Constitution genevoise du 7 juin 1842

Loi sur les Conseil municipaux et sur l'Administration des communes du 20 mars 1843

Constitution genevoise du 24 mai 1847

Loi sur les attributions des conseils municipaux et sur l'administration des communes du 5 février 1849

Loi constitutionnelle du 24 février 1917

Loi organique du 14 juillet 1917

Loi constitutionnelle du 22 mars 1930

Loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931

Organisation interne

La loi du 28 Pluviôse an VIII (17 février 1800) dote les communes d'un maire et d'un adjoint (autorité exécutive) et d'un Conseil municipal (autorité législative), tous nommés par le préfet. Le Conseil municipal de Plainpalais compte, à l'origine, 10 membres. Dès le début, la Commune se dote également d'un embryon d'administration. Un secrétaire de mairie est nommé et un messenger est engagé. Au début, l'adresse de la mairie est au domicile du maire.

Au niveau institutionnel, des modifications dans l'organisation des communes sont introduites les années suivantes. La Constitution de 1842 prévoit ainsi que le Conseil municipal soit élu par le peuple, le maire et ses adjoints demeurant nommés par le Conseil d'Etat. La Constitution de 1846 offre également au peuple l'élection du maire et de ses adjoints. Enfin, la loi constitutionnelle de février 1917 sur l'organisation des communes, prévoit que, dans les communes de plus de 3.000 habitants, l'administration soit confiée, sur le modèle de la Ville de Genève, à un Conseil administratif de trois membres. Au moment de la fusion, le Conseil municipal a également accru le nombre de ses membres: il en compte 21.

Au niveau de l'administration, la croissance de la Commune de Plainpalais induit également le développement d'une administration importante. Au moment de la fusion, la commune dispose d'une Administration générale dont l'effectif oscille entre 100 et 120 employés. Elle est composée de six "services": Secrétariat; Etat-civil; Comptabilité et Caisse; Taxe municipale; Police municipale; Travaux et Voirie. Les concierges des divers bâtiments municipaux et écoles et un certain nombre d'employés surnuméraires sont rattachés à l'Administration générale. A côté de celle-ci, il faut également tenir compte de l'effectif des sapeurs-pompiers (environ 130) et du personnel enseignant (environ 110).

Relations

Relation 1

Nom et code d'immatriculation : Conseil administratif

Type de relation : Relation temporelle

Description de la relation : Le Conseil administratif de la Ville de Genève prend la succession du Conseil administratif de la Commune de Plainpalais dès 1931

Dates de la relation : 1931-

Relation 2

Nom et code d'immatriculation : Conseil municipal

Type de relation : Relation temporelle

Description de la relation : Le Conseil municipal de la Ville de Genève prend la succession du Conseil municipal de la Commune de Plainpalais dès 1931

Dates de la relation : 1931-

Contrôle de la description

Code d'identification : CH.AVG.PISAAR

Code d'identification du service : CH-001140-3 Archives de la Ville de Genève

Règles ou conventions :

Notice établie conformément à la norme internationale sur les notices d'autorité utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles (2e édition, 2004) (ISAAR(CPF))

Forme autorisée du nom établie par les Archives de la Ville (AVG)

Statut (Niveau d'élaboration) : Notice publiée

Etat de la notice : Notice nouvelle

Niveau de détail : Notice d'autorité complète

Date de création, de révision ou de destruction :

Novembre 2005. Création : Gérard Duc

Langue et écriture : Français (Suisse)

Sources

Hansjörg Roth, La fusion des communes de l'agglomération urbaine genevoise en 1930, Genève, 2004

Pierre Bertrand, Plainpalais son passé, son avenir. Notes d'histoire et reportages, Genève, 1943

Edmond Barde, La "Grande Genève". Ville - Plainpalais - Petit-Saconnex - Eaux-Vives, Genève, 1930

H. Friderich, Plainpalais. Notice historique, Genève, 1924

CH AVG, P.03.CRA, Commune de Plainpalais, Compte-rendu administratif

CH AVG, P.112.Dos, Commune de Plainpalais, Personnel : dossier

Ressource(s) documentaire(s)

Ressource documentaire 1

Identification : Commune de Plainpalais

Cote : CH AVG P

Type de ressource associée : Fonds d'archives

Nature de la relation : Producteur

Dates des ressources associées : 1800-1931